

## Une position renforcée des femmes dans la filière ovine au Sénégal

Vers une reconnaissance du rôle des femmes éleveuses  
dans la région de Matam



Une bénéficiaire qui travaille en collaboration avec son mari.

### **Pays**

Sénégal

### **Projet**

Éleveuses du Sahel Ngalu  
Rewbe

### **Bénéficiaires directs**

389 familles d'éleveuses,  
31 organisations paysannes

### **Période**

2019-2023

### **Coût total**

656 230 €

### **Principaux bailleurs**

- Agence Française de Développement,
- Organisation internationale de la Francophonie,
- Fondation RAJA-Danièle Marcovici,
- Elevage sans Frontières

### **Partenaires**

- Fédération Jokkere Endam,
- Directoire des Femmes en Elevage,
- Elevages sans Frontières

### **Contacts AVSF**

**PAPA DJIBY BA**  
[d.ba@avsf.org](mailto:d.ba@avsf.org)

**KATIA ROESCH**  
[k.roesch@avsf.org](mailto:k.roesch@avsf.org)





a région de Matam, au Nord-Est du Sénégal, fait partie des régions les plus pauvres et isolées du pays. L'économie y est essentielle-

ment axée sur le secteur agricole, au sein duquel l'élevage transhumant occupe une place importante. En raison de son histoire culturelle et religieuse, la région se caractérise également par un fort patriarcat. Cet état de fait limite la participation des femmes au développement économique et entrave leur accès aux biens de production, à la formation et aux services sociaux de base (eau potable, structures sanitaires, écoles) ainsi qu'aux sphères décisionnelles, familiales et communautaires. Ainsi, il existe une division sexuée de l'élevage: l'élevage bovin est réservé aux hommes et le petit élevage aux femmes et ces dernières sont exclues des activités de commercialisation du bétail.

### Une démarche holistique favorisant l'autonomie des femmes éleveuses

Les inégalités homme-femme constituant des freins majeurs à l'autonomisation des femmes dans cette région, la mise en œuvre d'une démarche d'accompagnement social est apparue comme essentielle dès le démarrage du projet, couplée à une démarche d'appui technique et organisationnel plus «classique».

Le projet Ngalu Rewbé, qui signifie «développement économique et social de la femme» en langue peul, vise à favoriser l'émancipation des femmes de la région de Matam par la professionnalisation de l'activité d'élevage ovin. Plus spécifiquement, le projet cherche, d'une part, à améliorer la durabilité et les performances de l'embouche ovine et, d'autre part, à accompagner les éleveuses dans la gestion économique de leurs élevages et à renforcer leur autonomie, afin de réduire les inégalités qui les touchent.

### Le renforcement de l'activité d'élevage des femmes: premier levier vers une plus grande autonomie

Les formations dispensées dans le cadre du projet ont permis aux femmes d'améliorer leurs techniques d'élevage en matière d'alimentation, de soins et de gestion de la reproduction. De plus, le suivi zootechnique et sanitaire mis en place a induit une réduction du taux de mortalité et un triplement de l'effectif de béliers engraisés et vendus par les 288 femmes bénéficiaires, qui est passé de 1,5 à 5 animaux en moyenne par an.

En complément, grâce aux formations en entrepreneuriat, les femmes éleveuses ont acquis des notions de base en comptabi-



Fête pour la naissance des moutons

lité et gestion d'entreprise, leur permettant d'évaluer leurs dépenses liées à l'alimentation et aux soins aux animaux et à l'entretien des bergeries, de calculer le coût de revient de chaque animal et de fixer un prix de vente leur permettant de dégager un bénéfice.

**Le chiffre d'affaires annuel moyen des femmes éleveuses a augmenté de 91%**, passant de 197 000 (300 €) à 376 547 FCFA (575 €). Cette augmentation est due à la croissance des effectifs, le nombre de béliers commercialisés ayant plus que doublé.

Cet accompagnement technique et économique a permis d'améliorer les capacités productives des éleveuses et d'augmenter les revenus tirés de l'élevage et de l'embouche ovins. De plus, l'approche genre portée par le projet a permis de lever les freins qui cantonnaient les femmes aux activités d'alimentation et de soin aux animaux et les privaient de la commercialisation et de l'accès et du contrôle des ressources qui en découlent. Enfin, cette approche a été couplée à une démarche institutionnelle, qui visait à renforcer l'organisation collective des femmes.

### Le rôle central de la Fédération Jokerre Endam pour l'amélioration de la reconnaissance des femmes au sein de leur communauté

La Fédération Jokerre Endam (FJE), créée en 2014, regroupe 5000 agro éleveuses, membres de 30 organisations paysannes villageoises féminines du département de Matam et dispose d'un budget annuel de huit millions de francs CFA (douze mille euros). Elle se donne pour mission de renforcer la participation des femmes rurales dans tous

les secteurs de la vie sociale, économique et politique. Depuis 2019, avec l'appui d'AVSF, la Fédération a mis en place plusieurs services au bénéfice de ses membres:

- une activité de fabrication et de vente d'aliments pour ovins;
- un service de monte des ovins avec des béliers de haute valeur génétique pour obtenir des animaux croisés améliorés;
- un service de commercialisation groupée de béliers d'embouche;
- un service de santé animale au travers d'agents communautaires de santé animale;
- un service d'accès au crédit selon trois modalités: un service de micro-crédits en animaux<sup>1</sup>, incluant un passage de dons de béliers, un système de tontine pour les groupements villageois et un dispositif d'accès au crédit avec caution solidaire, au sein d'une institution de microfinance, grâce à un fonds de garantie.

Parallèlement aux formations sur les techniques d'élevage, trente femmes leaders, membres des bureaux de la Fédération Jokerre Endam et du Directoire départemental des femmes en élevage de Matam, ont bénéficié de formations portant sur la vie associative, la bonne gouvernance, la gestion administrative et financière et le montage des dossiers de demande de crédit, qui leur ont permis d'organiser et de gérer les différents services cités plus haut.

Lors de l'assemblée générale 2022, le bureau et la présidence de la fédération ont été renouvelés et différentes commissions ont été créées (santé animale, alimentation du bétail, etc.). →

[1] <https://www.avsf.org/publications/les-actions-innovantes-davsf-le-micro-credit-en-animaux-au-senegal/>



Gestion d'une tontine d'un groupement villageois de la Fédération Jokkere Endam

—> **L'adhésion massive de jeunes femmes au sein de la FJE, souvent plus alphabétisées et formées que leurs aînées, et parvenant à la fois à occuper des postes stratégiques et à s'investir dans des commissions, a constitué un véritable levier de dynamisation de la Fédération et a induit un renouvellement de ses modes de gestion.**

Par la suite, certaines leaders sont devenues membres des comités de développement qui gèrent, au sein des communautés, les problématiques liées à la santé, à l'environnement, à l'hydraulique pastorale et au foncier. Des femmes de la FJE ont aussi été élues conseillères municipales.

Ainsi, le renforcement des capacités de gestion et de gouvernance de la Fédération, couplé à l'amélioration de la confiance et du leadership de ses dirigeantes, ont permis à des femmes, y compris des jeunes, d'accéder à des responsabilités traditionnellement réservées aux hommes et de s'investir dans la vie politique locale.

### Une intégration concrète de l'approche genre

Afin de contribuer à la pérennité des changements en termes de positionnement des femmes dans les activités d'élevage et au sein des instances communautaires, le projet a privilégié une approche genre visant une adhésion des hommes aux évolutions proposées.

### Organiser des causeries communautaires sur les facteurs d'inégalités femmes - hommes

Des causeries villageoises mixtes regroupant les femmes et leurs époux, les chefs de villages, les notables et les jeunes, ont été animées par des jeunes leaders de la fédération.

Les thèmes de discussion ont porté sur divers sujets tels que les droits fonciers des femmes, l'accès au crédit, les modalités de soutien des hommes pour faciliter les activités d'élevage des femmes, le rôle des hommes en tant que porte-parole et défenseurs des intérêts des femmes et, enfin, la promotion de l'entrepreneuriat féminin comme moteur de développement rural.

La méthodologie d'animation, reposant sur la mobilisation de jeunes femmes modératrices, issues de la fédération, a été fondamentale afin de susciter la prise de parole des femmes. En effet, traditionnellement, lors de causeries mixtes non modérées les femmes prennent rarement la parole.

Ces causeries ont permis de faire avancer ces sujets au sein des communautés et d'identifier plusieurs hommes sensibles aux inégalités de genre. Ces hommes se sont engagés à défendre les intérêts des femmes et ont par la suite plaidé auprès des chefs coutumiers et des élus pour qu'ils octroient des terres aux femmes, pour le maraîchage et la production fourragère. Ils ont également demandé aux comités de gestion des forages d'accorder une réduction de la facture d'eau pour les périmètres maraichers gérés par des organisations de femmes.

### Faire des autorités des alliés

**Les autorités traditionnelles ont été impliquées dans la démarche, leur engagement étant à la fois une condition d'acceptabilité du projet et un gage de durabilité des changements sociaux.** Les chefs de village ont ainsi été impliqués dans les causeries et à certaines étapes importantes du projet. Ils ont été invités à présider les comités de sélection des femmes bénéficiaires. Ils ont également participé aux cérémonies de remise de bœufs et de remboursement du micro-crédit en animaux, aux émissions radios, et ont contribué aux témoignages.

### Instaurer un dialogue direct avec les maris

Au démarrage du projet, l'équipe projet et les leaders de la fédération ont suggéré d'instaurer un dialogue direct avec les maris des femmes bénéficiaires. Il s'agissait de s'assurer que les maris autorisent leurs femmes à participer aux différentes activités de la Fédération et d'éviter que l'augmentation des revenus des femmes ne génère l'effet contreproductif d'un désengagement financier des conjoints, qui ne prendraient plus en charge les dépenses de la famille.

Les causeries organisées dans chaque village ont été des moments importants au cours desquels les femmes éleveuses et les responsables de la Fédération ont présenté les activités du projet auprès des maris. Ces derniers ont salué cette initiative qui leur a permis d'être davantage informés des activités de leur conjointes et se sont par la suite engagés en soutenant leurs femmes dans les activités d'élevage, notamment pour la collecte de fourrage, l'entretien de la bergerie, etc.

### Développer une communication média pour démultiplier les messages en faveur d'une plus grande autonomie des femmes

Au-delà des causeries et afin de toucher un plus grand nombre de personnes, les radios communautaires ont été mobilisées et ont organisé différentes émissions, à la fois en direct sur les plateaux de radio et également au sein des localités. L'objectif était de donner la parole à des spécialistes pour partager leur vision sur des sujets tels que le développement personnel, l'entrepreneuriat, l'accès des femmes au financement et au foncier et l'appui des hommes dans les activités génératrices de revenus des femmes. Il s'agissait également de donner la parole à des personnes reconnues au sein de leurs communautés, pour faire passer des messages de sensibilisation autour des mêmes sujets que ceux traités lors des causeries.





→ **Des résultats encourageants obtenus en matière d'amélioration de l'égalité femmes-hommes**

**Le premier pas: la prise de conscience des inégalités hommes-femmes**

Les formations, causeries et démarches de sensibilisation, destinées aux femmes éleveuses, à leurs maris et aux chefs coutumiers, ont amenés ces différents acteurs à prendre conscience des inégalités femmes-hommes, premier pas indispensable pour tendre vers une réduction de ces inégalités.

Les causeries ont favorisé l'échange de connaissances et de savoir-faire et ont stimulé la réflexion et le changement en impliquant l'ensemble des acteurs et actrices de la communauté, sur des questions endogènes relatives au développement. Elles ont permis d'accompagner hommes et femmes dans la résolution des conflits et dans l'identification conjointe de solutions aux inégalités et aux contraintes socioculturelles, qui se manifestent dans la vie quotidienne.

Après ces temps d'échange, des séances de restitution ont été réalisées, afin de diffuser les apprentissages et de contribuer à une prise de conscience des inégalités femmes-hommes dans les villages.

La prise de parole par les femmes en public a aussi fortement contribué à leur prise de confiance et de pouvoir. Ce processus endogène a donc contribué à une prise de conscience des contraintes rencontrées par les femmes et également de leur rôle essentiel, à la fois dans la sphère familiale mais également économique et communautaire.

**La prise en main de la commercialisation des animaux**

Auparavant, la décision et l'acte de vente d'un mouton étaient réservés exclusivement à l'homme, généralement le mari ou un parent de la famille. La vente d'un mouton par une femme était considérée comme tabou. Grâce aux causeries et aux formations réalisées par le projet, les femmes peuvent désormais assurer la vente de leur mouton, en fixer le prix et contrôler les revenus.

La reconnaissance du rôle économique joué par les femmes, ainsi que leur droit à occuper des maillons rémunérés au sein de la filière ovine, en particulier celui de la commercialisation, est une avancée majeure et reste encore un défi.

*«Auparavant, je ne bénéficiais de rien malgré avoir nourri pendant plusieurs mois les animaux. C'est mon mari qui les vendait au marché et qui récupérait tout l'argent, il ne me donnait même pas cinq francs CFA. Maintenant c'est fini, c'est moi qui assure la vente de mes animaux et chacun récupère sa part des revenus. Je peux dire que cela est possible grâce aux causeries réalisées avec l'appui du projet.»*

— **Mme Coumba,**  
éleveuse bénéficiaire du projet.

**Un meilleur accès et contrôle du foncier**

Des enquêtes menées auprès des bénéficiaires du projet ont montré que les parcelles allouées aux femmes sont très petites (0,25 hectare). Il en est de même de celles cultivées collectivement au sein des groupements féminins (1 à 3 hectares). 83 % des femmes enquêtées mentionnent qu'elles ont accès à la terre mais que ce sont les hommes qui en contrôlent la gestion et l'affectation et qu'elles ne possèdent pas de titre de propriété foncière.

À la suite du projet, toutes les femmes enquêtées disent avoir bénéficié de terre appartenant à leurs maris, et certaines ont aussi eu accès à des parcelles communautaires, octroyées par la collectivité locale.



Remise de bélier à Dienga





Causerie organisée par les femmes éleveuses et les responsables de la Fédération Jokkere Endam

Comme en témoigne Khady Diop, présidente du groupement de femmes de Dienga :

*« Par le passé, les femmes n'osaient pas revendiquer la terre et leurs droits n'étaient pas pris en compte. Souvent, elles ne réclamaient pas leur part d'héritage. Les femmes de notre communauté ont maintenant la détermination nécessaire pour accéder à la terre. Elles sont également plus conscientes de l'énorme potentiel économique que représente la terre »*

**Khady Diop** explique que ces changements sont le résultat de nombreuses causeries et de campagnes de sensibilisation sur les droits fonciers, organisées par le projet.

### Un accès facilité au crédit

La plupart des femmes éprouvent de très grandes difficultés à accéder à un financement adapté à leurs activités économiques, du fait des conditions exigées (types de

garanties, taux d'intérêt, modalités et durée de remboursement, etc.). Face à cette situation, le projet a appuyé la Fédération Jokkere Endam dans la mise en place de différents services d'accès au crédit, adaptés à la situation socio-économique des éleveuses: crédit en animaux, système de tontine et, enfin, caution solidaire pour l'accès au crédit au sein d'une institution bancaire. Ces dispositifs constituent la seule source d'accès au crédit pour les femmes.

Outre le développement de leurs activités, l'accès au financement permet aux femmes d'être davantage respectées et considérées par les membres de leur famille, en particulier par leur conjoint, et d'augmenter ainsi leur pouvoir de décision au sein de la sphère familiale.

### Un pouvoir de décision accru dans la famille

Lors des enquêtes individuelles et en focus groupe réalisées auprès des femmes et des organisations paysannes, quatre-vingt-quatre femmes ont été interrogées; 93 % d'entre elles attestent que les actions de sensibilisation du projet ont favorisé le dialogue au sein de leur couple concernant la répartition des dépenses familiales.

### Une participation active aux activités communautaires

92% des femmes enquêtées peuvent désormais participer aux fêtes familiales et religieuses, en assumant les obligations sociales, au même titre que les autres membres de la

communauté. Ceci est rendu possible grâce à l'augmentation de leurs revenus et de leurs contributions aux dépenses familiales.

L'approche genre, développée dans le cadre de ce projet, a permis une prise de conscience des contraintes structurelles entravant le développement économique et social des femmes éleveuses et a permis d'initier certaines actions. La mise en place de services et l'accès à des formations ont contribué à une amélioration des performances de l'élevage ovin pratiqué par les femmes et de leurs revenus. Enfin, l'accès des femmes à la commercialisation a favorisé leur autonomie.

Cependant, les inégalités femmes-hommes perdurent et freinent l'essor des femmes éleveuses accompagnées par le projet. Il convient donc de poursuivre la lutte contre ces inégalités de genre à tous les niveaux, tant au sein de la famille pour une meilleure répartition des rôles et une gestion concertée des revenus ainsi que pour la sécurisation de l'accès à la terre, qu'au sein de la Fédération pour consolider sa gouvernance, ses services aux membres et faciliter l'accès à l'alphabétisation et à l'instruction. Enfin, au niveau de la collectivité, il convient de favoriser une implication croissante des femmes dans les structures de décision et de lutter pour une reconnaissance effective et l'octroi d'un rôle décisionnel à la Fédération au sein des organismes professionnels locaux et régionaux au niveau de la filière.



**Siège**

14 avenue Berthelot (bâtiment F bis)  
69007 Lyon - France  
Tél. +33(0)4 78 69 79 59

**Antenne**

45 bis avenue de la Belle Gabrielle  
94736 Nogent-sur-Marne Cedex - France

[www.avsf.org](http://www.avsf.org)

**Programme réalisé avec le soutien de :**

